

AGENCE DES 2 VALLÉES

Achat Vente Conseils Expertise

TARIFICATION ET HONORAIRES

Mise à jour : 18 Novembre 2024

Jusqu'à 100 000€

Forfait entre 6000 et 9000 € TTC

De 101 000 € à 400 000 €

6% TTC du prix de vente

Supérieur à 400 000 €

5% TTC du prix de vente

Terrains ET commerces

7% TTC du prix de vente

Les honoraires comprennent :

- L'estimation du bien
- La présentation des informations légales du vendeur
- La constitution du dossier de vente et l'information sur le mandat
- La mise en place d'un plan de promotion personnalisé
- La valorisation du bien
- Le compte rendu des visites effectuées
- Un bilan régulier avec analyse du marché, de la concurrence, de l'activité sur le bien...
- L'accompagnement jusqu'à la signature de l'acte définitif

- **L'estimation est GRATUITE dans le cadre de la mise en vente en agence, ESTIMATION hors vente, facturée 180 € HT (216€ TTC).**
- **RAPPORTS D'EXPERTISE SUR DEVIS.**

**Les honoraires sont à charge du VENDEUR sauf si stipulation contraire prévue au MANDAT.
L'Agence ne perçoit pas de fond (pas de maniement de fond)**

Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS 73 bld de Clichy Paris